



Grenoble, la capitale des Alpes, et sa métropole, font face à une pénurie de salles d'escalade.

Nous pratiquons l'escalade en loisir ou en compétition, en extérieur comme en salle. Nous sommes licenciés à la FFME, à la FFCAM, à la FSGT. Nous sommes responsables de clubs, de comités départementaux. Nous faisons tous le même constat : les grimpeurs et grimpeuses de la Métropole Grenobloise font face à une pénurie d'infrastructures pour pratiquer leur sport favori.

Le salon de l'escalade s'est tenu pour la première fois à Grenoble en Novembre 2022. L'escalade est désormais un sport olympique et sera présente à Paris 2024 et les ouvertures de salles privées se multiplient partout ailleurs en France. Malgré ces faits qui témoignent d'un attrait toujours plus grand pour notre discipline, nos clubs de Grenoble et de sa métropole sont confrontés tous les ans au même problème. Ils refusent de nouveaux adhérents, faute de capacités d'accueil suffisantes. Il est invraisemblable que notre territoire, un des plus importants de France en termes de falaises et de nombre de pratiquants, manque de salles d'escalade.

Comment en sommes-nous arrivés là ?

L'histoire avait pourtant bien commencé. En 1987, Grenoble accueille le premier Mondial d'escalade en salle qui réunit des sportifs de 17 pays et attire 12 000 spectateurs sur deux jours. La deuxième salle privée française, Espace vertical, ouvre en 1995 à Fontaine. Pour le bloc en salle, Grenoble est encore précurseur avec l'ouverture d'ABlok en 2005.

Dans le même temps, des équipements publics ont été construits et la métropole grenobloise compte aujourd'hui un peu plus d'une dizaine de murs d'escalade.

Ces quelques murs d'escalade vieillissants ou mal conçus sont aujourd'hui trop peu nombreux, trop petits, de hauteurs inférieures aux standards actuels. Obtenir de nouveaux créneaux dans l'un de ces gymnases est quasiment impossible. Par conséquent, le développement de nos clubs d'escalade se trouve largement entravé car ils ne sont pas en mesure d'ouvrir leurs portes à toutes les personnes intéressées, en particulier les enfants.

Les clubs proposent pourtant de la formation et de l'encadrement pour tous les niveaux et des activités de pleine nature complémentaire à la pratique en intérieur. Ces associations remplissent également une fonction sociale en organisant des événements de loisir ou de compétitions avec l'appui de bénévoles ou de professionnels à des tarifs accessibles, avec des adhésions sous les 200€ par an.

Les fédérations sportives qui avaient vu le nombre de pratiquants augmenter depuis les années 2000 voient leur nombre stagner en Isère : 8 000 licenciés pour la FFCAM, 3 000 pour la FFME et 1 000 en montagne escalade pour la FSGT.

Les salles privées, quant à elles, sont également saturées. Surtout, elles s'adressent aux personnes déjà autonomes et capables de payer une entrée à 14€. Loin de nous l'idée d'opposer les associations et les salles privées, elles peuvent se compléter. Mais aujourd'hui, dans notre Métropole, les deux sont en tension.

Comment changer la situation ?

Nous vous proposons trois approches complémentaires adaptées à différents contextes.

- La première consiste "dans l'urgence" et à moindre coût à rénover et adapter les murs existants et lorsque c'est possible à les agrandir pour tendre vers les standards actuels¹.
- La seconde consiste, si les dimensions s'y prêtent, à intégrer des murs d'escalade dans des espaces déjà existants a priori non destinés à l'escalade et ce pour mutualiser les coûts. Le mur de la gare de Chambéry est un exemple récent de ce type de solution.
- La meilleure solution sur le long terme consiste à intégrer une structure d'escalade, dans un espace dédié, lors de la construction de chaque nouvel équipement sportif.

Pour répondre aux différents besoins et utilisations des fédérations et associations, sport scolaire et universitaire, pratiques loisirs ou compétitives, ces nouvelles infrastructures devront aller du mur "loisir" jusqu'à la structure de dimension nationale voire internationale, dans un bâtiment dédié, telle que la cité de l'escalade à Valence². **Cela passe par l'implication des fédérations et des clubs dès la genèse des projets.**

Pourquoi construire plus de murs d'escalade ?

L'escalade est un sport mixte et intergénérationnel : 44% de femmes, 51% de moins de 18 ans, 18% de moins de 10 ans à la FFME. C'est le deuxième sport non obligatoire pratiqué en milieu scolaire.

L'escalade est aussi bien pratiquée dans les agglomérations que dans les zones plus rurales. Les 200 salles d'escalades privées en France en 2022 et la quarantaine d'ouvertures prévues témoignent de l'engouement pour l'activité^{3&4}.

Construire plus de murs d'escalade, c'est permettre à une population variée, en genre, en âge et en milieux sociaux, d'accéder à une pratique sportive de qualité pour un coût faible.

Construire plus de murs d'escalade c'est permettre, au travers de nos clubs, de former plus de monde dans un environnement sécurisé.

Finalement, construire plus de murs d'escalade c'est aussi participer à la notoriété de notre territoire dans le domaine des sports de nature.

Dès aujourd'hui, les fédérations sont disponibles pour proposer des projets et des lieux adaptés pour construire et rénover des murs. Elles sont également prêtes à mobiliser leurs ressources, y compris financières, et proposent du conseil et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, pour concrétiser des projets de murs d'escalade publics adaptés à la pratique d'aujourd'hui.

Élus et décideurs, nous sommes à votre disposition pour vous aider à mettre en œuvre un "plan structures d'escalade" digne de notre métropole !

Contacts :

FSGT : escalade@fsgt.org 04.76.54.32.33

FFCAM : contact@ffcam38.com 07.83.77.65.18

FFME : info@ct38.ffme.fr 04.76.40.63.26

1 <https://www.ffmeaura.fr/services-aux-clubs/equipements-sportifs/>

2 <https://www.valence.fr/fr/re-decouvrir-la-ville/ville-d-avenir/cite-de-l-escalade.html>

3 https://www.francetvinfo.fr/sports/sports-extremes/en-pleine-ascension-la-salle-d-escalade-nouvel-eldorado-des-citadins-et-des-entrepreneurs_5090476.html

4 <https://alpinemag.fr/salles-escalade-france-petites-entreprises-connaissent-pas-crise/>

Les signataires :

Comités

Départementaux

Adrien	VASSARD	CoPrésident	Comité de l'Isère des clubs Alpains et de Montagne
Bruno	ROUX	Président	Comité Territorial Isère FFME
Colette	COQUIL	Présidente	Comité FSGT 38
Françoise	LAURENT	CoPrésidente	Comité de l'Isère des clubs Alpains et de Montagne
Alice	GRENET	Directrice départementale	Union Nationale du Sport Scolaire Isère (UNSS)

Clubs

Alain	FROMENT	Président	7ème Ciel
Aldric	MULLER	Président	ELAN
Benoît	NAMBOT	Président	Grimper sur le Plateau Des Petites Roches
Bernard	MIFSUD	Président	Grenoble Escalade Montagne Ski Alpinisme
Caroline	MAUPETIT	Présidente	Groupe Montagnard des Petites Roches
Corinne	ROHRBACHER	Présidente	Escalade Voiron Alpinisme
David	MEYER	Président	Amicale Laïque Echirolles Escalade
Dominique	REBREYEND	Président	Société des Touristes du Dauphiné
Emmanuel	ROY	Président	Drac Vercors Escalade
Gilles	REVELLIN	Président	Grimpeurs des Alpes
Guillaume	DUPOUY	Président	Grenoble Université Club Escalade Montagne
Jacky	ESTUBLIER	Président	Grenoble Amitié Nature
Jacky	DUBOT	Président	Amitié Nature Voiron
Jean Christophe	GAUFRES	Président	BrédaRoc
Jean-François	FAGOT	Président	Crolles Grésivaudan Escalade
Jean-Louis	VIDEAU	Président	CAF Grenoble Oisans
Jean-louis	SALASC	Président	Grenoble Sports Entreprises
Laurent	MARTINELLA	Président	Gières Escalade
Lucas	GRANGEAT	Président	La Cordée des Larmuses
Michel	DESPLANQUE	Président	Energie Sport Nord Isère
Michèle	LATTARD	Présidente	Amitié Nature Fontaine
Pierre	RUEF	Président	CAF Grenoble Isère
Raphaël	FRANGE	Président	AGV Séchillienne
Rémi	DRUILHE	Président	Grenoble Univers Montagne
Thierry	COTTARD	Président	Club Viennois de Haute Montagne
Thierry	MAYADE	Président	Club Escalade Randonnée Alpinisme Charavines
Tristan	BERGLEZ	Président	Belledonne Grimpe
Yves	DI MARCO	Président	CAF La Mure
		Club	Pic et Col

[Voir la liste complète des signataires](#)

Signer la tribune